

avait écrit en 1909 : *" Rien ne nous est plus doux et plus agréable que de savoir les Tertiaires exacts observateurs des Règles de leur Ordre : car par là ils apportent un précieux appoint à cette restauration de toutes choses dans le Christ qui est depuis les débuts de notre Pontificat notre constante préoccupation. "*

Ces paroles sont comme un sommaire de ce que le Pape Pie X attendait des Tertiaires. Elles contiennent en quelque sorte le testament spirituel qu'il leur laisse. Que nos Frères et Sœurs prennent à tâche de les réaliser dans leur vie, de plus en plus et de mieux en mieux. Nul moyen ne leur sera plus opportun et efficace de rendre à la mémoire du Pape défunt leurs hommages de reconnaissance, de fidélité et de gratitude.

* * *

Déjà le Dieu des miséricordes a permis que le veuvage de l'Eglise prenne fin. Un autre tertiaire, le cardinal Jacques della Chiesa, a ceint la tiare dans le nom Benoît XV. Dans les circonstances tragiques où se trouve l'Europe, cette rapidité de l'élection pontificale, fut certainement un signe manifeste de la providentielle et puissante Bonté du Seigneur sur son Eglise. Mais, quel qu'en soit le titulaire, nos Frères et nos Sœurs restent attachés d'amour et de foi à la Chaire apostolique : **PIERRE NE MEURT PAS.** Et toujours tous les Papes que Dieu donnera encore à son Eglise pourront répéter ce que disait l'immortel Pontife dans ces Lettres de 1909 auxquelles nous avons plusieurs fois fait allusion : *La principale gloire des membres du Tiers-Ordres de Saint François a toujours été leur culte déferent^{er} et empressé envers le Pontife Romain.* V.-M.

Nos lecteurs ne seront pas surpris que notre correspondant ROMANUS n'ait pu, ce mois-ci, nous faire parvenir en temps opportun ses toujours si intéressantes NOUVELLES DE ROME.

à ve
garde

Ain
calam
Franç
avant
trop v
trop s
bordar
ne con
hait qu
pax. "
non po
féodalit
qui, apr
rendre
suivre